

# DESTRUCTION DES EMPLOIS A CSO

La **CFDT** mobilisée auprès des salariés

La **CFDT** est opposée à la politique de destruction de l'emploi en France présentée par la direction de CSO en CSE au mois de juin 2020 et réaffirmée depuis. Sur la période 2021 – 2025, il est prévu la **suppression jusqu'à 600 emplois en France versus la création de 400 postes aux MSC Maurice et Madagascar** pour des clients essentiellement localisés en France et en Europe ... A cela s'ajoute un effort considérable demandé aux salariés en France de montée en compétence sur leur cœur de métier avec le SD-WAN et dans les relais de croissance que sont le Cloud, la Cyber Sécurité, la mobilité, l'IT et les services ainsi qu'une complexification accrue des tâches.



## DESTRUCTION DES EMPLOIS A CSO

La CFDT mobilisée auprès des salariés

La CFDT est opposée à la politique de destruction de l'emploi en France présentée par la direction de CSO en CSE au mois de juin 2020 et réaffirmée depuis. Sur la période 2021 – 2025, il est prévu la suppression jusqu'à 600 emplois en France versus la création de 400 postes aux MSC Maurice et Madagascar pour des clients essentiellement localisés en France et en Europe ... A cela s'ajoute un effort considérable demandé aux salariés en France de montée en compétence sur leur cœur de métier avec le SD-WAN et dans les relais de croissance que sont le Cloud, la Cyber Sécurité, la mobilité, l'IT et les services ainsi qu'une complexification accrue des tâches.



A ce jour, la CFDT dénonce l'absence de consultation des représentants du personnel sur la stratégie CSO qui concerne 8000 salariés Orange en France. La mise en place d'un tel projet par la direction ne préserve pas les compétences, les compétences à employer pour atteindre l'objectif des du programme SKILLS 2025.

La direction de CSO justifie cette stratégie par les contraintes économiques liées aux aspects d'offre et la volonté d'améliorer la rentabilité de l'activité. L'augmentation de la performance opérationnelle se traduit pour les salariés par le développement du multivoie, la digitalisation et plus d'automatisation via la modernisation des offres.

Malgré tout, l'année 2020 a été caractérisée par de bons résultats opérationnels et une substitution client en hausse dans un contexte de crise sanitaire.

La CFDT fait le constat d'un désaccord profond avec la direction de CSO sur sa stratégie de l'emploi. Comment expliquer qu'un tiers des emplois soit en France et deux tiers à l'international alors que 70% de nos revenus sont réalisés en France. La CFDT est contre les délocalisations et la recherche de solutions de facilité pour son objectif de la réduction des coûts.

La CFDT propose à la direction de CSO d'aller chercher des synergies avec la Direction Entreprise France (DEF).

La CFDT reviendra régulièrement vers vous dans les semaines et mois à venir pour vous informer de l'évolution de ce projet par email et par maillet.

C'est pour cela que la CFDT recommande :

- Une consultation des instances de représentation de personnel sur cette stratégie
- La localisation des emplois en France et l'arrêt des transferts d'activités à l'étranger.
- Un plan de formation à CSO associé à un plan de développement des compétences pour accompagner les salariés vers la virtualisation des réseaux, le cloud, et l'IT.
- Une vision stratégique de l'emploi sur les nouveaux métiers en France



Retourner nos communications



Contacter nous



Demander d'enrichir nos communications

L'illustration/Logo a été acquise par la CFDT. Les autres sont libres de droits.

## Documents

### [DESTRUCTION DES EMPLOIS A CSO](#)